

SIAEPA de la région de FECAMP SUD OUEST

**Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public
Service assainissement collectif**

**Exercice 2014
Version 0**

Rédigé par :

Aqua Enviro'
Consultant

RAPPORT ETABLI CONFORMEMENT A L'ARTICLE L-2224-5 (ANNEXE 5) DU CGCT

PRESENTE AU COMITE SYNDICAL DU 9 OCTOBRE 2015

Document établi par :

<i>Aqua Enviro'</i> <i>Consultant</i>	Eau – Assainissement – Environnement <i>Études – Audits – Assistance</i> <i>Formation – Communication</i> EURL au capital de 150 000 € Siège social : 138 rue des pommiers 76116 CATENAY Téléphone : 02-32-80-36-05 Portable : 06-10- 30- 63-24 Courriel : ep.aquaenviro@orange.fr SIRET 494 253 826 00023 - APE 7112B N° TVA intracommunautaire : FR 90 494 253 826
N° Affaire	Aff/DIV /2015-10020
Type de document	RPQS assainissement collectif
Rédigé par	Eric PHILIPPE
Version	V0
Date	8 octobre 2015
Contrôlé par	Eric PHILIPPE

Modifications					
Date	Page	Nature des modifications	Auteur	Vérifié par	Date vérification

*Le présent RPQS a été rédigé sur la base des données fournies par le
délégataire dans son rapport d'activité et par la collectivité.*

Sommaire

1	Caractérisation technique du service	5
1.1	Intervenants, territoire, population	5
1.2	Mode de gestion du service	6
1.3	Nombre d'abonnés	6
1.4	Volumes constituant l'assiette de la redevance	7
1.5	Imports et exports d'effluents.....	8
1.6	Aturisation de rejet d'effluents industriels (D202.0).....	8
1.7	Les biens du service et leur fonctionnement	8
2	Tarification de l'eau et recettes du service	13
2.1	Modalités de tarification.....	13
2.2	Les recettes du service.....	14
3	Les indicateurs de performance du service	15
3.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	15
3.2	Indice de connaissance patrimonial et de gestion des réseaux de collecte	15
3.3	Conformité de la collecte des effluents (p255.3)	17
3.4	Conformité de la depollution	17
4	Financement des investissements	19
4.1	Travaux et investissements engagés par la collectivité.....	19
4.2	Travaux réalisés par le délégataire	19
4.3	Etat de la dette	20
4.4	Amortissement des biens.....	20
4.5	Projets à l'étude.....	20
5	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	20
5.1	Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité	20
5.2	Opérations de coopération décentralisée	20
6	Facture Type eau+assainissement collectif.....	21

Les indicateurs

Indicateur		VALEUR
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	3,90€/m ³
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	----
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents	----
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	---
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	----
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	46 %
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	----
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	0 %
	Conformité réglementaire des rejets (directive européenne)	100,00 %
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	100 %
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Non concerné
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	25
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	0,00 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,00
[P203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	38,8 t MS
[D201.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5279
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement	0
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0,00 u/1000 habitants
[P258.1]	Taux de réclamations	0,00 u/1000 abonnés
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,53 %
[P207.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0

1 CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 INTERVENANTS, TERRITOIRE, POPULATION

Le service public d'eau potable est géré par un syndicat intercommunal :

SIAEPA de la région de FECAMP SUD OUEST

Siège social : Hôtel de Ville de Fécamp

1, place du Général Leclercq

76400 FECAMP

Les bureaux du syndicat sont situés en mairie de Ganzeville, 76400 GANZEVILLE.

Les compétences du syndicat pour le service assainissement collectif des eaux usées sont :

La collecte

Le transfert

La dépollution Le contrôle des raccordements

L'élimination des boues produits et des sous-produits du traitement

Le service fait l'objet d'une délégation de service public de type affermage avec la société :

VEOLIA EAU

Bureau local

101, route de Valmont

76400 FECAMP

Les 12 communes concernées sont listées dans le tableau suivant avec l'évolution de la population desservie indiquée dans le rapport du délégataire 2014 (RAD 2014) :

	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
BENOUVILLE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	121	88	101	115	127	10,4%
BORDEAUX SAINT CLAIR						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	592	354	361	368	382	3,8%
CRIQUEBEUF EN CAUX						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	403	373	370	362	349	-3,6%
EPREVILLE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	976	631	634	640	650	1,6%
FECAMP						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	82	83	83	82	83	1,2%
FROBERVILLE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 075	932	918	905	913	0,9%
GERVILLE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	421	289	289	282	274	-2,8%
LES LOGES						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 164	703	707	706	703	-0,4%
MANIQUEVILLE						

Nombre d'habitants desservis total (estimation)	450	140	142	144	136	-5,6%
SAINT LEONARD						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 865	1 150	1 153	1 156	1 160	0,3%
TOURVILLE LES IFS						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	548	345	350	365	360	-1,4%
VATTETOT SUR MER						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	313	139	140	142	143	0,7%

La population totale desservie est la suivante :

	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre total d'habitants desservis (estimation)	8 111	5 227	5 248	5 267	5 279	0,2%

1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE

Le service public d'eau potable fait l'objet d'une convention de délégation de service public de type affermage. Le contrat de délégation avec la société VEOLIA eau présente les caractéristiques suivantes :

- 📅 Début du contrat : 1^{er} janvier 2013
- 📅 Fin du contrat : 31 décembre 2023
- 📅 Durée : 11 ans

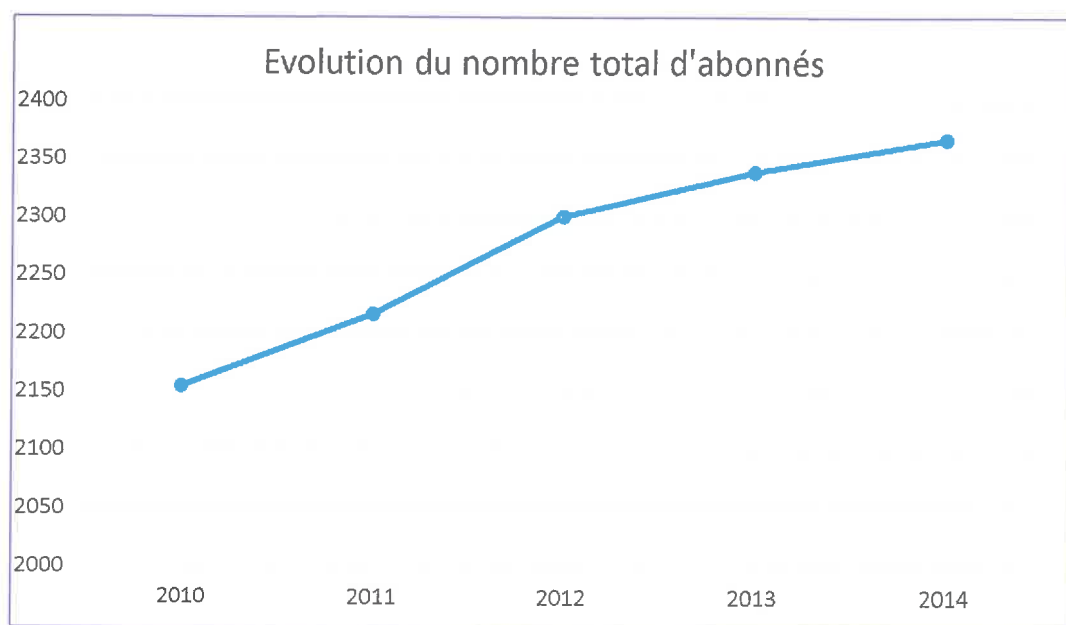
Aucun avenant n'a été passé depuis le début de ce contrat.

1.3 NOMBRE D'ABONNES

Le nombre d'abonnés et son évolution est donné dans le tableau suivant :

Nombre d'abonnés (clients)	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
BENOUVILLE	82	83	84	83	82	-1,2%
BORDEAUX SAINT CLAIR	167	165	168	172	170	-1,2%
CRIQUEBEUF EN CAUX	148	149	156	169	180	6,5%
EPREVILLE	254	261	268	270	272	0,7%
FECAMP	-	-	-	-	-	-
FROBERVILLE	372	418	423	424	433	2,1%
GERVILLE	112	119	122	125	125	0,0%
LES LOGES	333	332	355	355	358	0,8%
MANIQUERVILLE	44	44	44	46	47	2,2%
SAINT LEONARD	371	375	411	426	434	1,9%
TOURVILLE LES IFS	150	151	148	148	146	-1,4%
VATTETOT SUR MER	120	118	120	120	119	-0,8%

	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre total d'abonnés (clients)	2 154	2 216	2 300	2 338	2 366	1,2%
Abonnées sur le périmètre du service	2 153	2 215	2 299	2 338	2 366	1,2%
autres services (réception d'effluents)	1	1	0	0	0	0,0%

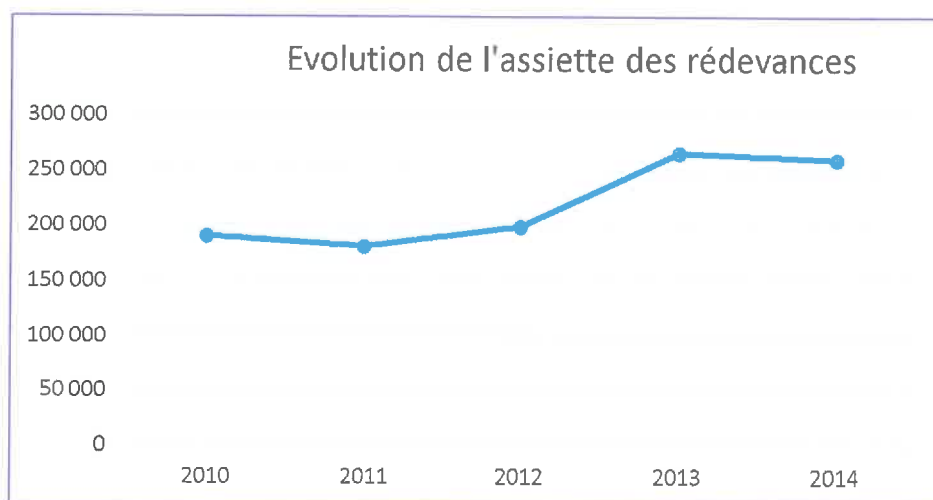


La densité linéaire d'abonnés est de **30,3 abonnés par kilomètre** de canalisation de collecte hors branchements.

Le nombre d'**habitants estimés par branchement** est de **2,2**.

1.4 VOLUMES CONSTITUANT L'ASSIETTE DE LA REDEVANCE

	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Assiette des redevances (m3)	190 701	181 364	199 548	265 686	259 661	-2,3%



Après une constante progression de 2010 à 2013, l'exercice 2014 a montré une baisse de 1,2%.

1.5 IMPORTS ET EXPORTS D'EFFLUENTS

La collectivité dispose de conventions de rejet d'effluents vers d'autres services assainissement. Ils sont présentés ci-après :

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
déversement effluent	FECAMP	Convention de déversement des eaux usées sur la station d'épuration de la ville de Fécamp
déversement effluent	FECAMP	Déversement EU de Saint Léonard sur la station d'épuration ville de Fécamp
déversement effluent	VATTETOT SUR MER	Déversement EU STEP ville d'Yport
déversement effluent	CRIQUEBEUF EN CAUX	Déversement EU STEP ville d'Yport

Aucune donnée quantitative ne permet d'estimer ces flux.

1.6 ATURISATION DE REJET D'EFFLUENTS INDUSTRIELS (D202.0)

Aucune autorisation de déversement d'eaux usées non domestiques n'a été accordée par la Collectivité en 2014

Des conventions sont en cours de finalisation et de rédaction pour la zone industrielles de FECAMP. Le bilan actuel sur ce point est le suivant :

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de conventions de déversement	0	0	4	4	4
Nombre arrêtés d'autorisation de déversement	0	0	4	4	4

Le nombre de conventions et arrêtés est de 4.

1.7 LES BIENS DU SERVICE ET LEUR FONCTIONNEMENT

1.7.1 Réseaux de collecte et branchements

La collecte sur le périmètre est de type séparative. Les ouvrages ne doivent recevoir que des eaux usées domestiques ou assimilables

Canalisations	2013	2014	N/N-1
Longueur totale du réseau Gravitaire (km)	49,811	50,276	2,1%
Longueur totale de réseau de refoulement km)	25,756	27,897	4,3%

Le linéaire total de réseaux est de 78,2km avec une évolution de 2,1% entre 2013 et 2014.

Autres	2013	2014	N/N-1
Nombre de branchements eaux usées	1912	1916	0,2%
Nombre de regards de visite	732	1190	62,6%
Nombre de déversoir d'orage	1	1	0%

Le nombre de branchements évolue très faiblement.

Le délégataire a réalisé les travaux suivant :

- + Des travaux d'entretien et d'exploitation courants des installations du service délégué conformément aux termes du contrat.
- + Des travaux de réparation des installations
- + L'entretien par hydro cureur des postes de refoulement : 32 interventions
- + Des opérations de curage préventif des canalisations : 33 interventions pour 10160m.
- + Des interventions curatives sur 685 m
 - 32 désobstructions sur réseau
 - 9 désobstructions sur branchement
- + Des contrôles de branchements : 21 visites dans le cadre de ventes et 1 contre visite

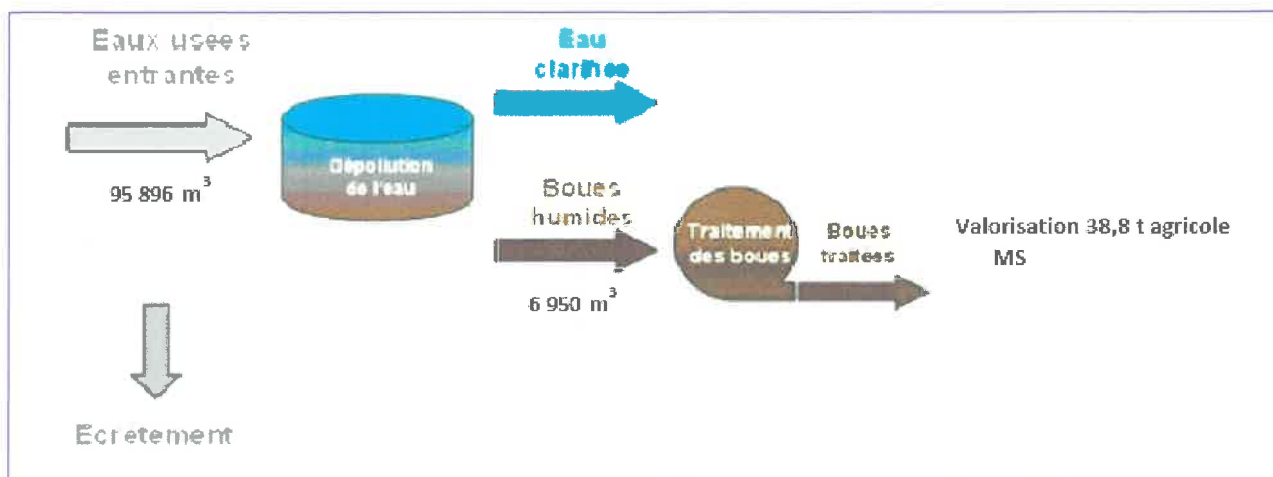
1.7.2 Les ouvrages de transfert et de traitement

Le tableau suivant fait un état des ouvrages exploités dans le cadre du service.

Installation de traitement et de dépollution	Capacité	Charge polluante admissible en Kg de DBO5/j	Charge hydraulique admissible en m3/j
Station d'épuration des Loges	3500 EH	210	525
Poste de relèvement ou de refoulement	32		

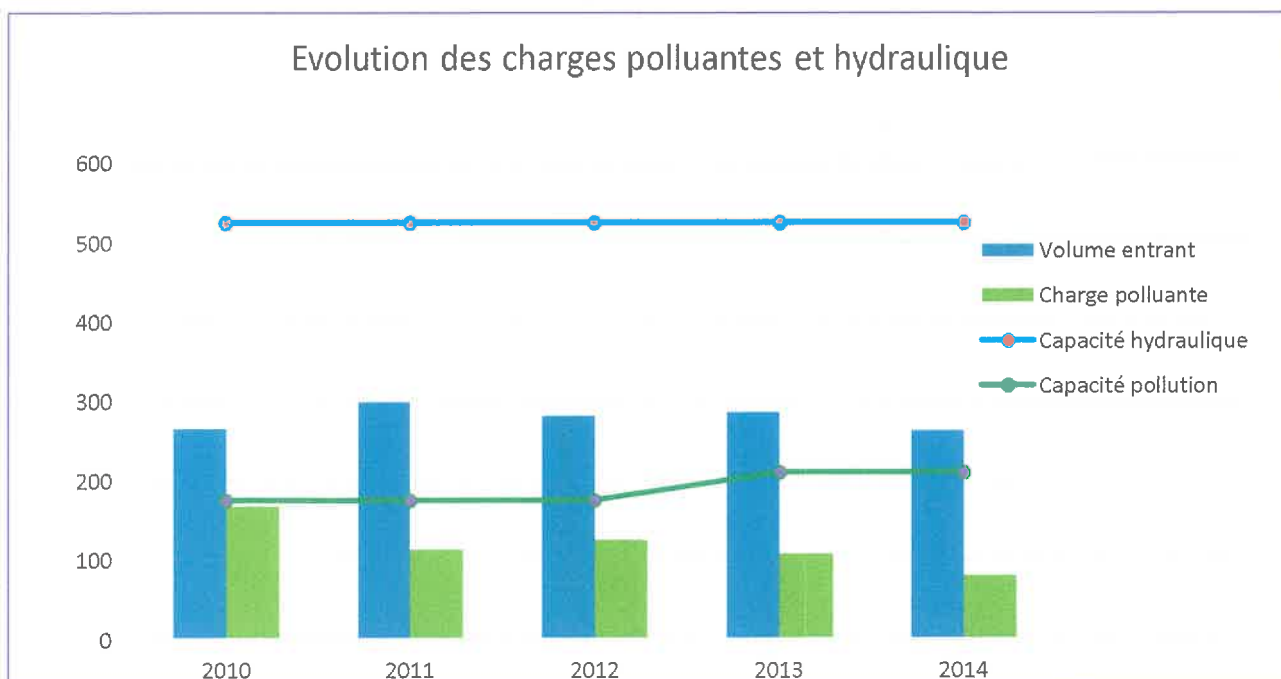
Le SIAEPA dispose d'une seule unité de dépollution. Il s'agit d'une station d'épuration biologique de type boues activées.

Elle a reçu pour l'année 2014, 95896m³. Le schéma suivant fournit dans le cadre de RAD2014 illustre les flux. Il n'y a pas de données de quantification des écrêtements.



L'évolution de la charge entrante en moyenne journalière sur l'exercice est présentée ci-après :

	2010	2011	2012	2013	2014
Volume entrant (m ³ /j)	265	299	281	286	263
Capacité hydraulique (m ³ /j)	525	525	525	525	525
Charge DBO5 entrante (kg/j)	167	113	125	107	80
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	175	175	175	210	210



La station fait l'objet d'une auto surveillance avec un bilan annuel pour les paramètres DBO5, DCO et MES et trimestriel pour les paramètres NTK, NGL et Pt.

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	12	12	12	4	4	4
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	231	80	108	26,1	26,3	3,1
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	18,4	1,8	10,1	10,7	11,3	1,0
Rendement moyen annuel (%)	92	98	91	59	57	68
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	70	7	38	40,5	43,1	3,8
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	90	30	30	40,0		

Les valeurs moyennes observées (concentration, charge et rendement) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription lorsque celle-ci s'applique bilan par bilan. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Les matières organiques consomment l'oxygène dissous dans l'eau en se dégradant. Le degré de pollution s'exprime en DBO5 et DCO.

- DBO5 (Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours) : représente la quantité d'oxygène nécessaire aux microorganismes présents dans l'eau pour oxyder (dégrader) l'ensemble de la matière organique d'un échantillon d'eau maintenu à 20°C en 5 jours.
- DCO (Demande Chimique en Oxygène) : permet d'apprécier la concentration en matières organiques ou minérales, dissoutes ou en suspension dans l'eau au travers de la quantité d'oxygène nécessaire à leur oxydation (dégradation) chimique totale.
- MES : Matières En Suspension

Les eaux usées ont très souvent une teneur importante en composés d'azote et de phosphore, matières nutritives qui favorisent la croissance des végétaux aquatiques entraînant une prolifération d'algues microscopiques qui détériorent la qualité des milieux aquatiques avec comme conséquences un déséquilibre du milieu, l'apparition de mousses nauséabondes...

Il est donc essentiel de maîtriser ces rejets dans le milieu naturel. L'azote peut se trouver sous quatre formes dans les eaux industrielles : azote organique, azote ammoniacal, nitrites, nitrates.

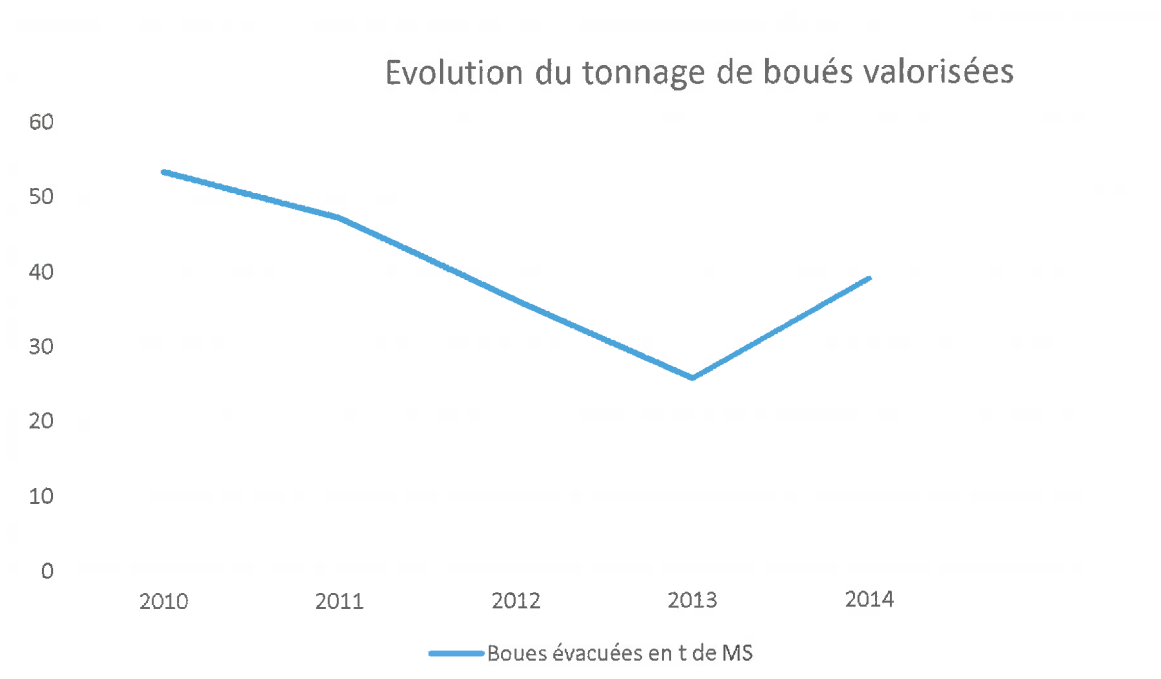
- NK (azote Kjeldahl) : représente les formes réduites de l'azote, soit l'azote organique et l'azote ammoniacal.
- NGL (azote global) : représente l'azote sous l'ensemble de ses formes.
- Pt (phosphore total)

Les boues de la station représentent une production pour l'exercice définie ci-après, elles sont valorisées en agriculture selon une filière conforme :

Station d'épuration Les Loges	Produit brut (t)	Matières sèches (t) (D203.0)	Siccité (%)
Valorisation agricole	1437	38,80	4,87 %
Total	1437	38,80	4,87 %

La production de boues suit l'évolution suivante :

Station d'épuration Les Loges	2010	2011	2012	2013	2014
Boues évacuées (Tonnes de MS)	53,1	47,0	36,0	35,6	38,8
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100	100	100	100	100



2 TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

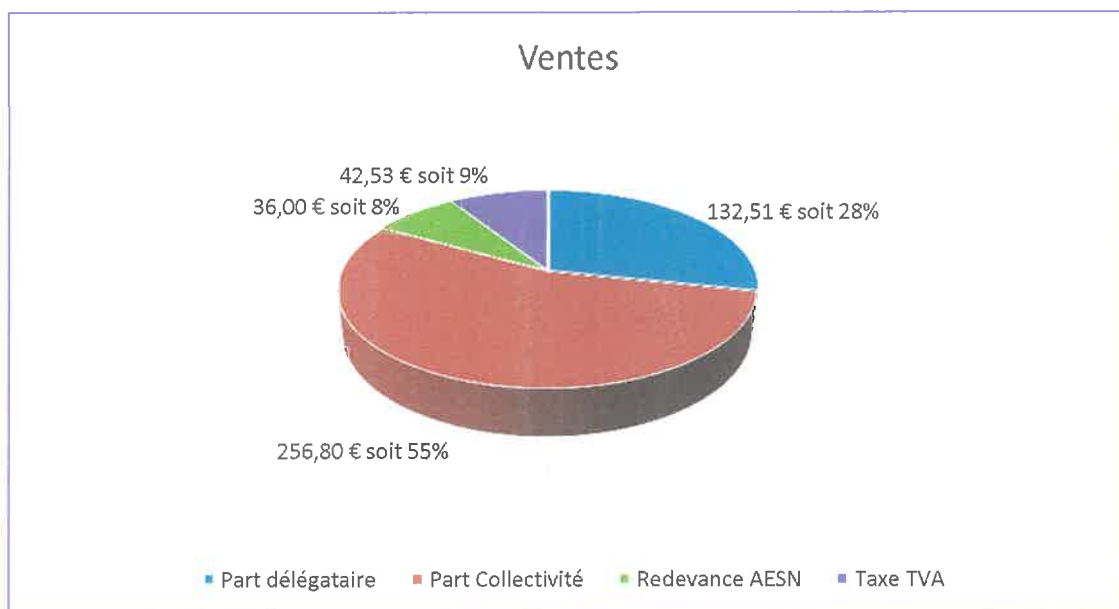
2.1 MODALITES DE TARIFICATION

Les tarifs du service se composent de trois parties :

- ✚ La part du délégataire comprenant :
 - Une part **fixe de 20,50 €HT** au 1^{er} janvier 2015 soit une augmentation de 1,59% par rapport au 1^{er} janvier 2014.
 - Une part **proportionnelle à la consommation de 0,9324€HT/m3** soit une augmentation de 1,59% par rapport au 1^{er} janvier 2014.
- ✚ la part de la collectivité comprend :
 - Une part **proportionnelle à la consommation de 2,14€HT/m3** soit une augmentation de 0,94% par rapport au 1^{er} janvier 2014.
- ✚ Les taxes et les redevances
 - Le service est assujetti à la TVA au taux de 10%.
 - Une redevance destinée à l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
 - Redevance pour la modernisation des réseaux fixée à **0,30€HT/m3** n'a pas subi d'évolution entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2015.

La tarification appliquée à un abonné type consommant 120m3 abouti à la facturation suivante :

Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix Au 01/01/2015	Montant Au 01/01/14	Montant Au 01/01/15	N/N-1
Part délégataire			130,44	132,51	1,59%
Abonnement			20,18	20,50	1,59%
Consommation	120	0,9334	110,26	112,01	1,59%
Part syndicale			254,40	256,80	0,94%
Consommation	120	2,1400	254,40	256,80	0,94%
Organismes publics			36,00	36,00	0,00%
Modernisation des réseaux (agence de l'eau)	120	0,3000	36,00	36,00	0,00%
Total € HT			420,84	425,31	1,06%
TVA 10%			42,08	42,53	1,07%
Total TTC			462,92	467,84	1,06%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			3,86	3,90	1,04%



Au 1^{er} janvier, le prix théorique du m3 d'assainissement collectif (hors eau potable) est de 3,90 €TTC par m3 en hausse 1,04%.

2.2 LES RECETTES DU SERVICE

Les recettes du service d'eau potable sur l'année 2014 sont les suivantes :
(Données du CARE)

Recettes	2013	2014	Variation
Recettes de la Collectivité			
Vente d'eau domestique	514079€	463705 €	-9,80%
Total des recettes de la Collectivité	514079€	463705 €	-9,80%
Recettes de l'exploitant			
Vente d'eau domestique	257276€	241986 €	-5,94%
Travaux attribués à titre exclusif	21258€	3272€	---
Produits accessoires et autres	-975€	700€	---
Total des recettes de l'exploitant	277559€	245958€	-11,39%

Les données de CA 2014 du SIAEPA présentent les recettes suivantes pour la collectivité :

- ✚ 2013 : 620 752,22 Euros
- ✚ 2014 : 334 718,17 Euros

3 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

3.1 TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES

Cet indicateur est le rapport entre le nombre d'abonnés desservis et le nombre potentiel relevant de la zone d'assainissement collectif. Les zonages d'assainissement ont été arrêtés mais n'ont pas à ce jour fait l'objet d'une enquête publique.

Le taux de desserte (P201.1) n'est pas disponible. La commune n'a pas d'obligation et d'échéance réglementaire pour assurer la collecte sur la zone d'assainissement collectif.

3.2 INDICE DE CONNAISSANCE PATRIMONIAL ET DE GESTION DES RESEAUX DE COLLECTE

L'arrêté du 2 décembre 2008 publié au JO du 19 décembre 2013 précise les obligations prévues dans le décret du 2 décembre 2013 (Inventaire détaillé du patrimoine) et l'arrêté du 2 mai 2007 (RPQS). Une nouvelle grille de critères d'évaluation des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2) est définie avec un barème de 0 à 120 points.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

 Niveau 1 :

- 0 point : absence de plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées ou plan très incomplet ;
- + 10 points : existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage...), et s'ils existent, des points d'auto surveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement ;
- + 5 points : définition d'une procédure de mise à jour du plan afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année.

L'obtention des 15 points précédents est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants :

 Niveau 2:

- + 10 points : existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte et de transport des eaux usées.
Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux. La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.

- + 10 points : l'inventaire des réseaux mentionne pour chaque tronçon la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux.

Un total de 40 points est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D. 2224-5-1 du code général des collectivités locales. Ils doivent être obtenus pour que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :

🚧 Niveau 3 :

- + 10 points : le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée. Lorsque les informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux.
- + 10 points : localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs...).
- + 10 points : existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées ;
- + 10 points : le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;
- + 10 points : l'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement...) ;
- + 10 points : mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectuées à leur suite.
- + 10 points : mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins trois ans).

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil	Valeur officielle
ICGPR Existence d'un plan des réseaux	10	10
ICGPR Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
ICGPR Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	10	10
ICGPR Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	0	0
ICGPR Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	0	0
ICGPR Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	0
ICGPR Inventaire pompes et équipements électromécaniques	0	0

ICGPR Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	0	0
ICGPR Localisation des autres interventions	0	0
ICGPR Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	0	0
ICGPR Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	0	0
Total:	35	25

Le niveau atteint est de 25 en application de la nouvelle grille. Un programme d'amélioration de la connaissance patrimoniale est développé actuellement avec le délégataire pour augmenter cet indice.

3.3 CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS (P255.3)

Cet indice vise de déterminer la connaissance des rejets vers le milieu récepteur. Cet indice doit être mise en place par la collectivité avec l'aide du délégataire. Les démarches sont en cours. La valeur de l'indice n'est pas évaluée.

Nombre de points de rejet	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'usines de dépollution	2	1	1	1	1
Nombre de déversoirs d'orage	1	1	1	1	1
Nombre de trop-pleins de postes de refoulement				10	10

3.4 CONFORMITE DE LA DEPOLLUTION

3.4.1 Performances des équipements d'épuration (254.3)

Cette évaluation ne concerne que les paramètres évalués sur chaque bilan et ne tient pas compte de ceux évalués en moyenne annuelle.

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Conformité des performances des équipements d'épuration	2010	2011	2012	2013	2014
Performance globale du service (%)	50	64	73	58	46
Station d'épuration Les Loges	50	64	73	58	46

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

3.4.2 Performances des ouvrages d'épuration (205.3)

Cet indicateur [P205.3] est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'art. 17 de l'arrêté du 22 juin 2007, ce mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

En l'absence de réception à la date d'établissement du présent rapport annuel, le RAD propose l'indicateur approché – relatif à la conformité réglementaire des rejets - issu de ses registres d'auto surveillance, sur la base des données de référence fixées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation ou, à défaut, à partir des données constructeur. Son évaluation est réalisée d'après les bilans conformes aux conditions normales de fonctionnement (CNF).

Les indices suivants mesurent la conformité par rapport à la réglementation (arrêté du 22 juin 2007 transposant la Directive ERU) et à l'arrêté préfectoral d'autorisation le cas échéant.

Conformité réglementaire des rejets	à la directive Européenne	à l'arrêté préfectoral
Performance globale du service (%)	100,00	0,00
Station d'épuration Les Loges	100,00	0,00

3.4.3 Taux de conformité des rejets

Le taux de conformité des rejets d'épuration, produit les années précédentes, est présenté dans le tableau suivant pour permettre d'apprécier l'évolution de la conformité des bilans. Ce taux fait appel à l'ensemble des bilans qu'ils soient en conditions normales de fonctionnement (CNF) ou non.

Conformité des rejets d'épuration	2010	2011	2012	2013	2014
Performance globale du service (%)	83,33	58,33	66,67	58,33	46,15
Station d'épuration Les Loges	83,33	58,33	66,67	58,33	46,15

3.4.4 Taux de boues évacuées selon des filières conforme. (P206.3)

Une filière est dite conforme si la filière de traitement déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur.

L'indicateur est le pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

Station d'épuration Les Loges	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100	100	100	100	100

3.4.5 Autres indicateurs

- ✚ Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1) :
 - 0,00 u/1 000 Habitants
- ✚ Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2) :
 - 0.00 u/100 km
- ✚ Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P252.2)
Pour l'année 2014, le taux moyen de renouvellement des réseaux de 0,00%.
- ✚ Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P257.0) :
 - 10,53%
- ✚ Taux de réclamation (P258.1) :
 - 0,00 u/1000 abonnés

4 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

4.1 TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS ENGAGES PAR LA COLLECTIVITE

En 2014, la collectivité a réalisé les investissements suivants :

🚧 Travaux sur les réseaux d'assainissement 135 065,78 Euros

4.2 TRAVAUX REALISES PAR LE DELEGATAIRE

Durant l'exercice et dans le cadre du contrat, les travaux de renouvellement suivant ont été réalisés :

lieu ou ouvrage	description
usine d'épuration les loges	renovation dégrilleur
usine d'épuration les loges	pompe relèvement 1
usine d'épuration les loges	pompe épaissement
usine d'épuration les loges	renovation inverseurs chloromètres

lieu ou ouvrage	description
PR les loges route d'Ecosse	renouvellement pompe np3153sh273 15 kw
PR grand camp	renouvellement s550
PR forge st léonard	armoire
PR la forge st léonard	hydraulique
PR Gerville route des loges	renouvellement capot chambre de vannes
PR route d'Ecosse les loges	pompe
PR st léonard calvaire	renouvellement pompe cp3068 ht 251 2.4 kw
PR Froberville mare blonde	renouvellement pompe amarex n-f65-220/024ulg185
PR Gerville route des loges	renouvellement pompe np3153ht450 13.5 kw
PR Zi Babeuf	renouvellement pompe à lobe
PR cité st pierre Tourville	renovation modem gsm
PR Gerville route des loges	renovation sofrel s550
ZI Babeuf	renovation vis sans fin dégrilleur
PR route de Fongueusemare	renouvellement pompe cp3068ht253 1.7 kw
PR ZI Babeuf	renouvellement tuyauterie pvc

Quatre branchements ont été réalisés en 2014.

4.3 ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2014 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2013	2014
En cours de la dette au 31 décembre	.. €	.. €
Montant remboursé durant l'exercice	28114,57 €	28087,93 €
Dont en capital	27957,20 €	27957,10 €
Dont en intérêts	157,47 €	130,83 €

4.4 AMORTISSEMENT DES BIENS

Aucun amortissement n'a été inscrit ou réalisé sur l'année 2014.

4.5 PROJETS A L'ETUDE

La collectivité a programmé les travaux suivants :

-  Construction de la station d'Yport : 6 M€
-  Transfert des eaux usées de la station des loges vers la nouvelle station: 1M€

5 ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

5.1 ABANDONS DE CREANCES OU VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE

	2013	2014
Nombre d'abandon de créance et versements à un fond de solidarité	0	0
Montant des abandons de créance et versements à un fond de solidarité	0	0

5.2 OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

Aucune opération de coopération décentralisée

6 FACTURE TYPE EAU+ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	m ³	Prix au 01/01/2015	Montant au 01/01/2014	Montant au 01/01/2015	N/N-1
Production et distribution de l'eau			240,53	242,83	0,96%
Part délégataire			159,05	161,00	1,23%
Abonnement			41,64	42,14	1,20%
Consommation	120	0,9905	117,41	118,86	1,23%
Part collectivité(s)			70,92	71,27	0,49%
Abonnement			30,76	30,90	0,46%
Consommation	120	0,3364	40,16	40,37	0,52%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0880	10,56	10,56	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			384,84	389,31	1,16%
Part délégataire			130,44	132,51	1,59%
Abonnement			20,18	20,50	1,59%
Consommation	120	0,9334	110,26	112,01	1,59%
Part collectivité(s)			254,40	256,80	0,94%
Consommation	120	2,1400	254,40	256,80	0,94%
Organismes publics et TVA			141,95	143,79	1,30%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,4100	48,00	49,20	2,50%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,3000	36,00	36,00	0,00%
TVA			57,95	58,59	1,10%
TOTAL € TTC			767,32	775,93	1,12%

